

Objet Lettre pour Monsieur le Maire**De** Gabriela Travis <gcktravis@gmail.com>**À** <mairiedestnazairedesgardies@nordnet.fr>**Date** 31.01.2018 20:21

Bonjour Monsieur le Maire

D'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année pour vous et votre famille.

J'avais l'intention de passer à la mairie avant de partir pour Londres mais il y avait toujours quelque chose qui m'a empêché. Je me permets alors de vous écrire pour vous demander votre considération dans l'affaire suivante..

Quand nous avons acheté notre maison, il y a presque douze ans, il y avait une piscine située devant la maison comme indiqué sur l'ancien plan de cadastre ci-inclus. Cette piscine en fait était défectueuse, nécessitant une rénovation totale.

La fosse septique existante au temps de l'achat n'était pas aux normes, et la construction d'une nouvelle fosse, respectant les normes et adaptée à la taille et au besoin de la maison, nécessitait la place non seulement de l'ancienne fosse mais aussi celle de la piscine défectueuse.

Les travaux de rénovation de la maison qui suivaient étaient longs et chers et nous avons laissé pour dernier le plan de créer une nouvelle piscine. Nous sommes alors un peu déçus d'apprendre qu'un nouveau loi de zonage va prendre effet qui interdit de bâtir éloigné de la maison. L'espace près la maison qui serait le plus naturel et adapté pour une piscine (la place où une piscine existait avant) est prise par la fosse et visuellement nous n'avons pas le choix de mettre une piscine autre part qu'à une distance de la maison.

Je pense revenir à Saint Nazaire en printemps et j'espère qu'on puisse discuter les options alors.

Cordialement,
Gabriela Travis